Coqueluche : et si on vaccinait les mamans...

Abderrahim DERRAJI - 2017-04-04 19:33:51 - Vu sur pharmacie.ma

Cette affection de l'épithélium respiratoire est due à des bactéries à gram négatif du genre Bordetella dont les plus répondues sont : Bordetella pertussis B et para petussis. La morbidité de la coqueluche est estimée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) entre 200 et 400.000 cas annuels à travers le monde. La vaccination généralisée aux nourrissons, comme ça a été, et c'est toujours le cas au Maroc, a donné des résultats spectaculaires, même si on a constaté, par la suite, que l'effet de ce vaccin est limité dans le temps, puisque les adolescents et les jeunes adultes vaccinés pouvaient attraper cette maladie. Et comme l'a rappelé le Pr Emmanuel Grimprel (Hôpital Armand Trousseau), lors du cinquième Congrès de la Somipev, certains experts ont proposé la vaccination des femmes enceintes comme un appoint aux stratégies déjà mises en place. Cette vaccination permet un transfert d'une immunité passive qui protège le nouveau-né contre la coqueluche durant les 3 premiers mois de vie. Après de nombreuses études préliminaires, le Royaume-Uni a généralisé la vaccination des femmes enceintes en 2012. Cette vaccination a permis de réduire de 92% le risque de coqueluche chez le nourrisson de moins de 3 mois et dont la mère a été vaccinée durant la grossesse. Une autre étude menée en Suisse a démontré que le transfert de l'immunité est optimal quand la femme est vaccinée lors du deuxième trimestre de grossesse. Il est à noter que le vaccin «Boostrix tétra» vient d'obtenir une extension d'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour la femme enceinte. Cette vaccination doit être associée à un schème vaccinal du nourrisson débutant à 6 semaines. Cette approche permettrait d'éviter les coqueluches graves pouvant survenir chez les nourrissons.